

Rapport moral et d'activité Exercice 2017

Au cours de l'exercice 2017, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois. L'association a répondu à 12 enquêtes publiques et a été sollicitée pour 4 interventions suite à des rencontres ou des contacts téléphoniques. Dans le cadre des journées du patrimoine de pays et des moulins, Chemin Ruraux 32 a organisé le 17 juin une randonnée découverte sur le chemin de la Bourdette, chemin qui avait fait l'objet d'une enquête publique en 2016. Les membres de l'association se sont aussi mobilisés pour tenir un stand à la foire au sport et à la culture à Auch les 9 et 10 septembre et à la fête de l'Arbre à Duran le 12 novembre.

Les enquêtes publiques ont eu pour objet une régularisation de tracé ou une déviation de chemins ruraux à Pomsampère, Ste Radegonde, Castéra-Verduzan, Marsolan, Monblanc et Preignan et 6 projets d'aliénation et de vente totalisant une longueur de 8371 mètres de chemins ruraux supprimés sur l'année sur les communes de Beaumarché, Panjas, Sarcos, Encausse, Sainte Christie d'Armagnac et Nizas. Il est à regretter que la plupart du temps, dans ces enquêtes publiques, les chemins ruraux ne sont pas perçus par les municipalités comme un bien commun et un patrimoine à préserver. Les projets d'enquêtes répondent souvent aux intérêts particuliers des riverains qui souhaitent valoriser leurs propriétés.

Parmi les sollicitations que nous avons eues, le maire de Béraut nous a contactés par courrier pour impliquer notre association dans le montage d'un projet d'enquête publique afin de régulariser un tracé de chemin rural. Nous avons répondu par courrier qu'il était souhaitable en préalable qu'un métré précis soit réalisé par un géomètre pour formaliser ce projet. Sur ce même dossier, un riverain nous aussi contacté par téléphone nous indiquant qu'il n'était pas d'accord de participer au financement du nouveau bornage. D'autre part, suite aux irrégularités que nous avons constatées sur le dossier d'enquête publique de Bezolles fin 2016, nous avons déposé un recours gracieux auprès de la mairie le 10 novembre 2017 sans réponse à ce jour. La randonnée organisée à Bezolles le 17 juin avait pour but de sensibiliser le public à la sauvegarde du chemin rural de la Bourdette qui présente dans son tracé actuel un intérêt patrimonial pour la commune. Nous avons apprécié que cet événement ait été bien relaté par la presse locale.

Par ailleurs, notre demande de participation à la foire au sport et à la culture d'Auch a été acceptée et nous a permis d'être visibles du grand public. Fort de cette expérience, nous avons également demandé de pouvoir participer à la fête de l'Arbre à Duran en partageant le stand d'Arbre et Paysage 32. Grâce à ces deux manifestations, plusieurs personnes nous ont manifesté leur soutien en signant la charte des chemins ruraux 32 et de nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Perspectives pour 2018

Il y a deux ans, il semblait que le nombre d'enquête publique pour aliénation de chemins ruraux avait nettement baissé. En fait depuis, ce nombre est en forte croissance et le contenu des dossiers que nous avons traité nous conforte dans l'idée que les textes de loi en vigueur du 7 janvier 1959 sur des chemins ruraux sont insuffisants pour les protéger. Nous comptons écrire au Ministre de l'environnement pour demander de faire évoluer ces textes afin de rendre ces chemins inaliénables et imprescriptibles tenter ainsi de stopper la disparition de ces chemins du paysage français. De façon gersoise et plus locale, nous allons continuer à faire mieux connaître notre combat de sauvegarde en participant à de nouvelles manifestations publiques et expositions telle que « la Journée des plantes rares » à Ordan-Larroque en octobre 2018.